

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AURE LOURON

2 avenue Calamun
65240 ARREAU

Envoyé en préfecture le 19/04/2018

Reçu en préfecture le 19/04/2018

Affiché le



ID : 065-246500573-20180417-2018_36-DE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 17 avril 2018

N° 2018-36

Référence écriture délib :
PC/MS/CS

Nombre de membres en exercice :	64
Qui ont pris part à la délibération :	56
	Dont 9 procurations
Votes pour : 53	
Vote(s) contre : 1	
Abstention(s) : 2	
Date de la convocation :	6 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le 17 avril, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE

Présents votants (47) : TARDOS Jean, VIDAL Thierry, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DELCASSO Maryse, MUR Raymond, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, LANTOINE Michèle, CARROT Jean-Michel, SAINT-PASTEUR Marcel, ROTGE Gilbert, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, FAUGERE Bernard, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, SERMET André, MUR François, CHAZOTTES Michel, PETIT Maurice, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, LAFFONT Jean-François, BALAGNA Patrice, GAY Eric, ROCHER Jacques, TOUCOUERE Dominique, LAIREZ Céline, ACCHINI Nicole, BRUN Didier, BAZERQUE Albert, PUJOLLE Bernard, FORGUE Pierre, MIR André, MIR Jean-Henri, NARS Aline, POME Maryse, FORTINE Didier, BEYRIE Maryse, VILLEGA Serge, MILLET Michel.

Présents non votant : PEFONTAN Marie-Madeleine, DUPOUY Marie-France, PRUGENT-LERE Fernande, TOUCOUERE Laurent, IGLESIAS Marie-Christine

Titulaires absents non représentés (8) : MOUNIQ Jean, CHATILLON Frédéric, BESSONE Michel, VIDALON Patricia, LACAZE Noël, CARMOUSE Catherine, AUTHENAC Philippe, FOURCADE Dominique

Procurations (9) :

- BECH Jean-Pierre à ROTGE Gilbert
- BORDE Michel à BALAGNA Patrice
- CARTAN Olivier à MUR François
- DESMARAIS Nadine à DELCASSO Maryse
- MALERE Hélène à DUBARRY Jean-Bertrand
- PENE Roland à BAZERQUE Albert
- ROCA Jacques à MIR André
- SOLANA Michel à RICARD Louis
- TREY Jean-Claude à VIDAL Thierry

Monsieur Dominique GALAUP a été nommé secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : GEMAPI – Budget
primitif 2018

Monsieur le Président présente le projet de budget pour l'exercice 2018.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT inscrirait un montant de **241 648 €** tant en Dépenses qu'en Recettes.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT inscrirait un montant de **585 600 €** tant en dépenses qu'en recettes.

Après en avoir délibéré et à **la majorité** des membres présents et représentés, le conseil communautaire adopte le projet de budget GEMAPI 2018.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Président,

P CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU